

CREAVERT CŒUR DE VEXIN

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 Allée des Tilleuls
Allée des Merisiers
27400 HEUDEBOUVILLE

397 250 028 RCS EVREUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT**

La société CREAVERT INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, dont le siège est 4000 Route de Neufchâtel – Le Nouveau Monde – 76230 QUINCAMPIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904 024 577 RCS ROUEN, représentée par Monsieur Arnaud LE QUELLEC et Monsieur Benoit SOUAVIN, co-Gérants,

Agissant en qualité de Présidente de la société CREAVERT CŒUR DE VEXIN sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, la Présidente décide de transférer le siège social du 4 Allée des Tilleuls – Allée des Merisiers – 27400 HEUDEBOUVILLE au 773 Allée du Sous Maillé – Ecoparc 3 – 27400 HEUDEBOUVILLE, à compter de ce jour.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 773 Allée du Sous Maillé – Ecoparc 3 – 27400 HEUDEBOUVILLE "

Le reste de l'article demeure inchangé.

* * *

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

La Présidente
CREAVERT INVEST
Représentée par M. Arnaud LE QUELLEC
Et M. Benoit SOUAVIN
Le 18 décembre 2025

Arnaud LE QUELLEC

BEAUCHEMIN SOUAVIN